

**Conférence Régionale des Élus  
de Longueuil**

**États financiers  
au 31 mars 2011**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Rapport de la Vérificatrice générale	4
États financiers	
Produits et charges	5
Évolution des soldes de fonds	6
Bilan	7
Notes complémentaires	8 - 14
Renseignements supplémentaires	15



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de  
Conférence Régionale des Élus de Longueuil

Raymond Chabot Grant Thornton  
S.E.N.C.R.L.  
Bureau 2100  
4805, boulevard Lapinière  
Brossard (Québec) J4Z 0G2

Téléphone : 450 445-6226  
Télécopieur : 514 876-5021  
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Conférence Régionale des Élus de Longueuil, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011 et les états des produits et charges et de l'évolution des soldes de fonds pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Conférence Régionale des Élus de Longueuil au 31 mars 2011 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Brossard  
Le 6 juin 2011

---

<sup>1</sup> Comptable agréé auditeur permis n° 9737



Bureau de la Vérificatrice générale

## Rapport de la Vérificatrice générale

Aux administrateurs de  
Conférence Régionale des Élus de Longueuil

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Conférence Régionale des Élus de Longueuil, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011 et les états des produits et charges et de l'évolution des soldes de fonds pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Conférence Régionale des Élus de Longueuil au 31 mars 2011 ainsi que de ses résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le 6 juin 2011

*Francine Brunette, CA auditeur*

Francine Brunette, CA auditeur

# Conférence Régionale des Élus de Longueuil

## Produits et charges

pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	2011		2010	
	Fonds d'exploitation \$	Forum Jeunesse Longueuil \$	Total \$	Total \$
<b>Produits</b>				
Apports du gouvernement provincial				
Subvention – ministère des Affaires municipales et des Régions	1 476 112		1 476 112	2 327 639
Subvention – Secrétariat à la jeunesse		183 335	183 335	179 792
Entente spécifique – Immigration Forêt	75 533 13 541		75 533 13 541	40 921 1 248
Fonds régional d'investissement jeunesse		312 665	312 665	168 248
Entente spécifique – Médias communautaires				18 000
Entente spécifique – Condition féminine	37 188		37 188	12 534
Entente spécifique – Gangs de rue	40 274		40 274	44 372
Entente spécifique – Aînés	149 034		149 034	35 911
Entente spécifique – Culture	50 887		50 887	34 154
Entente spécifique – Économie sociale	31 578		31 578	2 500
Entente spécifique – Conciliation travail-famille	30 809		30 809	
Entente spécifique – Solidarité et inclusion sociale	33 016		33 016	
Objectif conciliation étude-travail	44 107		44 107	18 639
Engagement jeunesse	50 550		50 550	52 698
Intérêts	10 920	9 004	19 924	5 729
Autres	7 023	6 843	13 866	12 029
	<u>2 050 572</u>	<u>511 847</u>	<u>2 562 419</u>	<u>2 954 414</u>
<b>Charges</b>				
Frais de fonctionnement	957 575	185 741	1 143 316	1 102 250
Entente spécifique – Immigration	75 533		75 533	40 921
Forêt	13 541		13 541	1 149
Fonds régional d'investissement jeunesse		321 669	321 669	170 193
Entente spécifique – Médias communautaires				18 000
Entente spécifique – Condition féminine	37 188		37 188	12 534
Entente spécifique – Gangs de rue	40 274		40 274	44 372
Entente spécifique – Aînés	149 034		149 034	35 911
Entente spécifique – Culture	50 887		50 887	34 154
Entente spécifique – Économie sociale	31 578		31 578	2 500
Entente spécifique – Conciliation travail-famille	30 809		30 809	
Entente spécifique – Solidarité et inclusion sociale	33 016		33 016	
Objectif conciliation étude-travail	43 281		43 281	19 932
Engagement jeunesse	50 550		50 550	52 698
Fonds de développement régional – ententes spécifiques	1 844 948		1 844 948	1 334 698
Amortissement des immobilisations	15 576		15 576	12 292
Gain sur la cession d'immobilisations	(1 569)		(1 569)	
	<u>3 372 221</u>	<u>507 410</u>	<u>3 879 631</u>	<u>2 881 604</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<u>(1 321 649)</u>	<u>4 437</u>	<u>(1 317 212)</u>	<u>72 810</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Conférence Régionale des Élus de Longueuil

## Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	Fonds d'exploitation				2011	2010
	Non grevés d'affectations	Surplus réservés pour éventualités	Forum Jeunesse Longueuil	Fonds d'immobilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	2 916 924	49 946	70 586	35 237	3 072 693	2 999 883
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(1 307 642)		4 437	(14 007)	(1 317 212)	72 810
Virement aux surplus réservés pour éventualités (note 8)	(10 289)	10 289				
Investissements en immobilisations	(42 785)			42 785		
Solde à la fin	<u>1 556 208</u>	<u>60 235</u>	<u>75 023</u>	<u>64 015</u>	<u>1 755 481</u>	<u>3 072 693</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Conférence Régionale des Élus de Longueuil

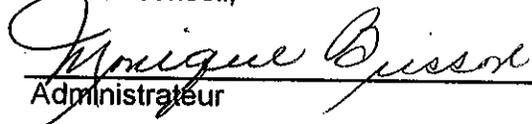
## Bilan

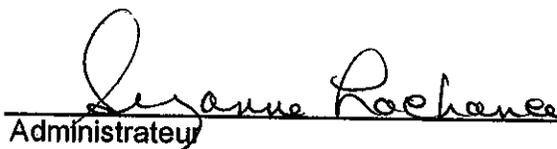
au 31 mars 2011

	2011	2010
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	2 819 851	2 342 692
Débiteurs (note 3)	32 870	32 559
Subventions à recevoir	819 197	2 359 018
Frais payés d'avance	23 814	10 589
	<u>3 695 732</u>	<u>4 744 858</u>
Immobilisations (note 4)	64 015	35 237
	<u><u>3 759 747</u></u>	<u><u>4 780 095</u></u>
<b>PASSIF</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 5)	153 812	136 209
Subventions reportées (note 6)	1 850 454	1 571 193
	<u>2 004 266</u>	<u>1 707 402</u>
<b>SOLDES DE FONDS</b>		
Non grevés d'affectations	1 556 208	2 916 924
Surplus réservés pour éventualités (note 8)	60 235	49 946
Forum Jeunesse Longueuil	75 023	70 586
Fonds d'immobilisations	64 015	35 237
	<u>1 755 481</u>	<u>3 072 693</u>
	<u><u>3 759 747</u></u>	<u><u>4 780 095</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

  
Administrateur

  
Administrateur

# Conférence Régionale des Élus de Longueuil

## Notes complémentaires

au 31 mars 2011

---

### 1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme a été institué à la suite de l'adoption de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (décret numéro 222-2004).

Ses principaux mandats sont d'évaluer les organismes de planification et de développement aux paliers local et régional, dont le financement provient en tout ou en partie du gouvernement du Québec, de favoriser la concertation des partenaires et, le cas échéant, de donner des avis au Ministère sur le développement de la région.

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

#### Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### Actifs et passifs financiers

L'organisme a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* relativement à la présentation et aux informations à fournir afférentes aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur. Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après.

#### *Actifs financiers détenus à des fins de transaction*

L'encaisse est classée comme actifs financiers détenus à des fins de transaction.

#### *Prêts et créances, et autres passifs financiers*

Les débiteurs sont classés comme prêts et créances et les créditeurs sont classés comme autres passifs financiers. Ils sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont présentés à l'état des produits et charges au poste Intérêts.

# Conférence Régionale des Élus de Longueuil

## Notes complémentaires

au 31 mars 2011

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Comptabilité par fonds

Le fonds d'exploitation présente les actifs, les passifs et les produits et les charges afférents au fonctionnement et aux opérations courantes de l'organisme.

Le Forum Jeunesse Longueuil présente les actifs, les passifs et les produits et les charges afférents aux activités du Forum Jeunesse Longueuil.

#### Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les subventions. Selon cette méthode, les subventions affectées à des charges d'exercices futurs sont reportées et constatées à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles elles sont affectées.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds.

#### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et les taux annuels qui suivent :

	Méthodes	Taux
Améliorations locatives	Linéaire	20 %
Équipement informatique	Linéaire	30 %
Mobilier et agencements	Dégressif et Linéaire	20 %

#### Ventilation des charges

L'organisme exerce plusieurs activités dans le Fonds d'exploitation : frais de fonctionnement, Entente spécifique – Immigration, Forêt, Fonds régional d'investissement jeunesse, Entente spécifique – Médias communautaires, Entente spécifique – Condition féminine, Entente spécifique – Gangs de rue, Entente spécifique – Aînés, Entente spécifique – Culture, Entente spécifique – Économie sociale, Entente spécifique – Conciliation travail-famille, Entente spécifique – Solidarité et inclusion sociale, Objectif conciliation étude-travail, Engagement jeunesse, Fonds de développement régional – ententes spécifiques.

Le coût de chacune de ces activités se compose de charges directement rattachées à l'activité et plusieurs activités se composent de frais de personnel. De plus, certaines charges de fonctionnement général, qui sont communes à l'administration et à chacune des fonctions, sont prises en charge par l'organisme.

# Conférence Régionale des Élus de Longueuil

## Notes complémentaires

au 31 mars 2011

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

L'organisme ventile une partie des charges de fonctionnement général selon des clés de répartition qu'il a jugées adaptées à chaque type de charges et qu'il utilise avec constance année après année. Les charges liées à la gouvernance et à l'administration générale ne sont pas ventilées; les autres charges de fonctionnement général sont ventilées selon la clé de répartition suivante :

- Coût des salaires et charges sociales : au prorata de la masse salariale des diverses activités

### 3 - DÉBITEURS

	2011	2010
	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	31 179	24 834
Autres	1 691	7 725
	<u>32 870</u>	<u>32 559</u>

### 4 - IMMOBILISATIONS

	2011		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	22 428	3 470	18 958
Équipement informatique	24 143	8 671	15 472
Mobilier et agencements	54 099	24 514	29 585
	<u>100 670</u>	<u>36 655</u>	<u>64 015</u>
	2010		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	8 909	297	8 612
Équipement informatique	30 406	26 345	4 061
Mobilier et agencements	40 616	18 052	22 564
	<u>79 931</u>	<u>44 694</u>	<u>35 237</u>

Les acquisitions d'immobilisations de l'exercice totalisent 44 622 \$ en 2011 (12 920 \$ en 2010). De plus, l'organisme a cédé pour un montant de 1 837 \$ des immobilisations au coût non amorti de 268 \$, ce qui a généré un gain sur la cession d'immobilisations de 1 569 \$.

### 5 - CRÉDITEURS

	2011	2010
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	44 079	38 497
Salaires et charges sociales à payer	109 733	97 712
	<u>153 812</u>	<u>136 209</u>

# Conférence Régionale des Élus de Longueuil

## Notes complémentaires

au 31 mars 2011

### 6 - SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées représentent les subventions reçues de divers partenaires au cours de l'exercice et destinées à couvrir des frais engagés pour différents projets du fonds d'exploitation pour le prochain exercice.

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Solde au début	1 571 193	1 010 095
Montant encaissé pour le prochain exercice	1 079 689	969 504
Montant constaté aux résultats	<u>(800 428)</u>	<u>(408 406)</u>
Solde à la fin	<u>1 850 454</u>	<u>1 571 193</u>

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Les principaux projets sont les suivants :		
Fonds régional d'investissement jeunesse	1 191 240	1 067 165
Engagement jeunesse	28 394	
Forêt	41 965	
Entente spécifique – Immigration	255 046	180 579
Entente spécifique – Condition féminine	58 198	31 386
Entente spécifique – Gangs de rue		15 628
Entente spécifique – Aînés	137 516	167 550
Entente spécifique – Culture	35 498	61 385
Entente spécifique – Économie sociale	65 922	47 500
Entente spécifique – Conciliation travail-famille	6 691	
Entente spécifique – Solidarité et inclusion sociale	<u>29 984</u>	
	<u>1 850 454</u>	<u>1 571 193</u>

### 7 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'organisme est apparenté à la Ville de Longueuil, puisque cette dernière nomme la majorité des membres de son conseil d'administration. Au cours de l'exercice, l'organisme a versé à la Ville de Longueuil 51 499 \$ (34 288 \$ en 2010) pour des charges locatives, 14 475 \$ pour un dépôt de loyer comptabilisé dans les frais payés d'avance et 87 295 \$ (124 666 \$ en 2010) à même le Fonds de développement régional – ententes spécifiques à titre de contributions à des projets. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

### 8 - SURPLUS RÉSERVÉS POUR ÉVENTUALITÉS

Le comité exécutif a approuvé une politique de gestion des ressources humaines prévoyant des dispositions à incidence monétaire. À cet égard, un montant a été affecté à titre de surplus réservés pour éventualités.

# Conférence Régionale des Élus de Longueuil

## Notes complémentaires

au 31 mars 2011

### **9 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS**

#### **Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers**

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement et d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

L'organisme ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

#### **Risques financiers**

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

##### *Risque de taux d'intérêt*

L'organisme n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

##### *Risque de crédit*

En règle générale, la valeur comptable au bilan des actifs financiers de l'organisme exposés au risque de crédit, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'organisme est exposé.

Le risque de crédit de l'organisme provient de l'encaisse, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Le solde des débiteurs et des subventions à recevoir est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'organisme aux créances douteuses n'est pas importante.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisque l'encaisse est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation de crédit est de bonne qualité.

##### *Risque de liquidité*

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse. L'organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

### **10 - POLITIQUES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE GESTION DU CAPITAL**

En matière de gestion du capital, les objectifs de l'organisme sont les suivants :

- Préserver sa capacité de poursuivre ses activités;
- Acquitter ses obligations financières.

# Conférence Régionale des Élus de Longueuil

## Notes complémentaires

au 31 mars 2011

### 10 - POLITIQUES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE GESTION DU CAPITAL (suite)

L'organisme considère son capital comme étant les soldes de fonds. Il le gère principalement au moyen de subventions gouvernementales.

Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, l'organisme peut être amené à modifier les dépenses prévues pour la réalisation de certaines de ses activités.

L'organisme est soumis, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital. Ces exigences sont prévues dans certaines ententes concernant les subventions affectées à des dépenses particulières. L'organisme, de concert avec le comité exécutif, fait un suivi continu de ces exigences. Au cours de l'exercice, l'organisme s'est conformé à ces exigences.

### 11 - REDISTRIBUTION DES CHARGES

#### Charges de fonctionnement général

Un montant des charges provenant des salaires et charges sociales de 1 052 230 \$ (918 358 \$ en 2010) a été ventilé comme suit :

	2011		2010	
	Fonds d'exploitation	Forum Jeunesse Longueuil	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Frais de fonctionnement	703 117	170 822	873 939	805 376
Fonds régional d'investissement jeunesse		30 296	30 296	16 934
Objectif conciliation étude-travail	43 281		43 281	19 932
Engagement jeunesse	38 845		38 845	42 052
Fonds de développement régional – ententes spécifiques	33 384		33 384	34 064
Entente spécifique – Solidarité et inclusion sociale	32 485		32 485	
	<u>851 112</u>	<u>201 118</u>	<u>1 052 230</u>	<u>918 358</u>

### 12 - ENGAGEMENTS

Le comité exécutif a autorisé des déboursés à même le Fonds de développement régional envers des organismes pour un montant total de 1 450 516 \$. L'organisme versera seulement ces sommes sous réserve de l'accomplissement des obligations imposées à ces organismes.

De plus, l'organisme s'est engagé, d'après des contrats de location à long terme pour un local et du matériel, à verser une somme de 47 713 \$.

Le contrat pour le local échoit le 31 octobre 2012 et comporte deux options de renouvellement pour une période additionnelle de un an dont la société pourra se prévaloir en donnant un préavis de 12 mois. Le contrat pour le matériel échoit le 25 novembre 2015.

# **Conférence Régionale des Élus de Longueuil**

## **Notes complémentaires**

au 31 mars 2011

---

### **12 - ENGAGEMENTS (suite)**

Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 35 077 \$ en 2012, à 3 370 \$ en 2013, 2014, 2015 et à 2 526 \$ en 2016.

### **13 - ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Aucun état des flux de trésorerie n'a été présenté puisque les principales activités de fonctionnement, de financement et d'investissement sont évidentes à la lecture des autres états financiers et qu'il n'apporterait aucune information supplémentaire.

# Conférence Régionale des Élus de Longueuil

## Renseignements supplémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

			2011	2010
	Fonds d'exploitation	Forum Jeunesse Longueuil	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>				
Salaires et charges sociales	703 117	170 822	873 939	805 375
Formation et recrutement	10 575	100	10 675	7 993
Location et entretien des équipements	7 256		7 256	4 375
Fournitures de bureau	9 512	682	10 194	15 332
Assurances	4 378		4 378	1 360
Charges locatives et entretien des locaux	67 501		67 501	42 758
Poste et messagerie	4 462	780	5 242	5 159
Déplacements et représentation	27 902	6 246	34 148	33 705
Organisation d'événements				4 000
Cotisations et colloques	3 599		3 599	3 458
Conseil d'administration et comité exécutif	191	338	529	1 486
Télécommunications	8 384	342	8 726	12 757
Honoraires professionnels	43 297	2 738	46 035	69 510
Communications	42 146	990	43 136	77 654
Autres	25 255	2 703	27 958	17 328
	<b>957 575</b>	<b>185 741</b>	<b>1 143 316</b>	<b>1 102 250</b>